

# DESTRUCTION DE BACCHARIS HALIMIFOLIA



**Maître d'ouvrage** : Parc Interrégional du Marais poitevin

## Objectifs :

- Identifier les secteurs de présence du *Baccharis halimifolia* sur la lagune
- Obtenir les autorisations et coordonner les actions de destruction
- Arracher manuellement et couper les pieds importants avec destruction des troncs.

**Localisation du projet** : communes de la Tranche-sur-Mer et de la Faute-sur-Mer (85), à la lagune de la **Belle Henriette**.

**Durée du projet** : 2 années.

## Justifications environnementales

Le *Baccharis halimifolia* est un arbuste originaire d'Amérique du Nord. Espèce envahissante introduite en France au cours du XVII<sup>ème</sup> siècle, elle fait l'objet de la fiche **d'Action n°10 « Lutte contre les espèces introduites et envahissantes... »** dans le document d'objectif Natura 2000 du Marais poitevin.

Le *Baccharis* possède une très forte aptitude à coloniser les milieux naturels humides à contenance organique élevée et à caractère subhalophile ou halophile tels que les prairies pâturées, les bordures des marais salants et les estuaires.



*Pied de Baccharis*

Le mode de dispersion des graines par le vent est particulièrement efficace.

Le développement de colonies de *Baccharis* entre en concurrence avec la flore autochtone et comme sur le site de la Belle Henriette entraîne la fermeture progressive et rapide du milieu.

## Descriptif des actions

### Réalisations

La première action menée sur le site de la Belle Henriette doit permettre d'éradiquer les principaux foyers de colonisation par le *Baccharis* : ils produisent en effet une quantité très importante de graines dont la dissémination envahit la majeure partie de la lagune.

Ainsi, les pieds pouvant atteindre jusqu'à 2 mètres de hauteur seront coupés à la base et leurs souches seront arrachées ou détruites.

Les pieds coupés ou arrachés seront placés au sol en andain, l'exportation ou le brûlage représentant trop de risque de dommage au milieu naturel.

Enfin, l'action se fera en réduisant au minimum l'impact sur les couverts végétaux au sol, la compétition avec les graminées limitera la colonisation par le *Baccharis*.



*Pied de Baccharis halimifolia,*



*Coupe des principaux pieds de Baccharis halimifolia à la tronçonneuse, Lagune de la Belle Henriette.*

*Arrachage manuel de jeunes pieds de Baccharis halimifolia, Lagune de la Belle Henriette.*



## Résultats attendus

L'objectif est la **destruction des principaux foyers de développement du *Baccharis halimifolia*** dont émane la majeure partie des graines se dispersant sur le reste de la lagune.

Les résultats, notamment **le dynamisme de croissance des rejets** après une nouvelle coupe et/ou l'arrachage sur ces secteurs, doivent mieux orienter les opérations de gestion à plus long terme.

## Coordonnées

Parc Interrégional du Marais Poitevin

Tél : 05.49.35.15.20

Pour en savoir plus : [www.parc-marais-poitevin.fr](http://www.parc-marais-poitevin.fr)